



Place du Jeu de Balle : quand le commerce embellit l'habitat

Dès aujourd'hui, onze commerces partageant une identité commerciale commune font battre le cœur de la place du Jeu de Balle. Un pavillon central, réel joyau architectural, complète l'ouvrage

Bruxelles, le mercredi 2 octobre 2013

C'est en 1853 que la place du Jeu de Balle vit s'élever la caserne des pompiers Joseph Poelaert. En 1982, elle devint trop exiguë pour accueillir les soldats du feu qui déménagèrent à l'avenue de l'Héliport. Dans le courant des années '80, l'espace a été repensé en logements (71 unités) et en magasins (23, en ce compris les six de la place du Jeu de Balle et de la rue des Renards). Aujourd'hui, **Mohamed Ouriaghli (PS)** et **Marion Lemesre (MR)**, respectivement Echevin des Propriétés communales et Echevine des Affaires économiques, ont eu le plaisir d'inaugurer l'un des joyaux de la place du Jeu de Balle, l'ancienne caserne des pompiers. Grâce à un étroit partenariat avec **Atrium, Agence Régionale du Commerce**, la Régie foncière de la Ville de Bruxelles est parvenue à réhabiliter les lieux à la hauteur de l'engouement que suscite ce noyau commercial. En effet, quelque 6.500 piétons parcourent quotidiennement les rues Haute et Blaes, et la place du Jeu de Balle.

Le réaménagement du site, qui a débuté en mars 2011, comportait deux volets. D'une part, l'installation d'une grille visant à réduire les nuisances provoquées par des comportements peu civiques et hygiéniques. La cour est à présent ouverte aux piétons en journée, mais en soirée elle devient accessible aux seuls locataires détenteurs d'un badge. Les coursives longeant les façades ont été supprimées de sorte à permettre aux commerces de gagner un bon mètre et d'être plus visibles pour les passants. Afin d'harmoniser l'ensemble architectural, les klinkers blancs et noirs (larges bandes au sol) ont été remplacés par des pavés. D'autre part, le pavillon central a été totalement rénové pour y accueillir un établissement Horeca.

Mohamed Ouriaghli nous confie : *« je suis très heureux de voir aboutir ce projet après de longues années de négociations et de procédures diverses. La Régie foncière a l'habitude d'être un maître d'ouvrage de qualité pour la construction ou la rénovation de logements. Ici, ses agents démontrent qu'ils peuvent mener à bien d'autres projets d'envergure qui procurent une réelle plus-value pour les habitants et les commerçants, mais aussi pour l'attractivité et le retentissement de Bruxelles au-delà de ses frontières ».*

Marion Lemesre, Présidente d'Atrium Bruxelles-centre, se réjouit que cette rénovation se soit faite en intégrant en amont une réflexion sur la dynamique commerciale à requalifier dans ce quartier et en particulier dans les espaces commerciaux de la Régie foncière. *« L'attractivité commerciale ne se décrète pas mais se travaille au quotidien par une politique pro-active de soutien et de réflexion à long terme. L'ouvrage est réussi parce qu'il s'est accompagné de cette réflexion »* assure-t-elle.

En effet, une enquête réalisée par Atrium auprès du quartier (commerçants et clients) a dévoilé les attentes de ses visiteurs. Ils désirent voir s'implanter des commerces de qualité axés sur la récupération et la transformation créative, en lien avec le marché aux puces, tout en mettant l'accent sur le développement durable. Les onze commerces présents aujourd'hui dans la cour proposent des objets recyclés ou fabriqués à l'aide d'éléments recyclés, parfois détournés de leur usage initial. Par exemple : vêtements fabriqués à partir de textile de récupération, vente de meubles, décoration, bijoux, luminaires, customisation de vieux objets, œuvres d'art à partir de matériaux réutilisables.

L'aboutissement de ce chantier est aussi l'occasion de mentionner la participation active des « Association des Amis du Vieux Marché » et « Association des Commerçants du Quartier Bruegel et des Marolles » à cette renaissance de l'ancienne caserne, ainsi que le dynamisme qu'elles apportent à la vie du quartier. Depuis plus de 20 ans, elles se battent pour mettre en valeur les commerces de la cour de l'ancienne caserne des pompiers : suppression du parking sauvage, organisation d'expositions des géants, etc.

Le coût de l'opération supporté par la Régie foncière s'élève à 4.341.880€.

Cabinet de l'Echevin Alexandre Van der Linden 02/279.41.35 - 0485/190.692
